Compte rendu du conseil d'école du jeudi 10 mars Ecoles de Saint Pierre et Mont-Louis

Présidente : ROYERE MARIE Secrétaire : Virginie LEJANVRE

PRESENTS:

MOQUET Esther, Cheffe de Pôle Enfance, Jeunesse, Santé & Social de la Communauté de communes

ROYERE Marie, enseignante et directrice école Saint-Pierre

GARCIA Béatrice, enseignante école Saint-Pierre

SOLER Marina, enseignante école Mont-Louis

LEJANVRE Virginie, enseignante et directrice Mont-Louis

SALVANY ARGANY Héléna, intervenante EPS et Catalan

RODRIGUEZ Noémie, parent déléguée école Saint-Pierre

GOURBIN Aurélie, parent déléguée école Saint-Pierre

FONSAGRIVE Emilie, parent déléguée Mont-Louis

EXCUSES:

M. GONZALEZ, Inspecteur de la Circonscription

Mme TIXADOR, DDEN

Les Maires des communes de Saint Pierre et Mont-Louis

I) Approbation du procès-verbal du 1er conseil du RPI.

Le conseil approuve le procès-verbal du dernier conseil d'école.

II) Effectifs du RPI et mise en perspective de l'avenir du RPI

Ecoles / Niveaux	TPS	PS	MS	GS	СР	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
La Cabanasse Classe 1 Classe 2	2	12	12		20					26 20
La Llagonne				17						17
Mont-Louis						15	7			22
Saint-Pierre- Dels-Forcats Classe 1 Classe 2							12	11 5	19	23 24
Total	2	12	12	17	20	15	19	16	19	132

Moyenne par classe : 22 élèves.

Il est difficile de prévoir les effectifs pour l'année prochaine car nous n'avons pas connaissance pour le moment des familles de militaires mutées. Nous savons seulement par le biais de la crèche qu'il y aura certainement 10 PS et 3 / 4 TPS à la rentrée 2022 ; dans ce cas la moyenne d'élèves par classe serait 21 élèves.

III) Projet de la nouvelle école

Une réunion aura lieu mercredi 16 mars dans les locaux de la Communauté de Communes. Atelier AMU de 13h30 à 17h pour les futurs usagers du pôle enfance. Des élèves de CM1/CM2 seront présents afin de pouvoir recueillir leur ressenti.

L'ouverture est prévue pour septembre 2025. Dépôt de permis au printemps, six mois d'instruction puis enclenchement. Une perte de temps est due au COVID.

IV) <u>Difficultés de fonctionnement de la classe de Mont-Louis</u>

Prise de parole d'Emilie Fonsagrive, représentante des parents d'élèves de la classe de CE1/CE2. Une maman d'élève a alerté sur les problèmes de la classe de Mont-Louis dus à un élève qui a des besoins très importants et montre un comportement imprévisible et dangereux parfois. Les conditions d'enseignement sont difficiles. Un courrier a été adressé à l'IEN.

L'équipe enseignante constate également que travailler dans de telles conditions est difficile et explique les démarches mises en place depuis la rentrée afin d'aider au mieux l'enfant en question et le reste du groupe.

Quatre équipes éducatives ont eu lieu dont trois en présence de l'Inspecteur afin de permettre de trouver des solutions pour faciliter la scolarisation de cet élève. Cela prend du temps.

Dans un premier temps, une demande d'accompagnement par un AESH a été envoyée.

Parallèlement, un service civique a été employé sur l'école de Mont-Louis.

De plus, l'emploi du temps de l'enfant et ses activités ont été modulés pendant une période et enfin la demande d'AESH a été acceptée pour douze heures par semaine.

Depuis le 31 janvier, l'enfant est présent et accompagné par deux AESH successivement pour un total de 10 heures dans la semaine (2 heures n'ont pas pu être pourvues).

L'enfant est dans l'attente d'une prise en charge dans un établissement spécialisé.

Malgré la présence de l'AESH, cet enfant met toujours en place des comportements inadaptés.

Une réunion a eu lieu lundi 7 mars avec l'équipe de l'EMAS (Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation) afin d'évaluer les dispositifs proposés actuellement et afin d'accompagner les adultes de l'école dans les réponses qu'ils peuvent apporter pour aider l'enfant (trouver un lieu adéquat pour isoler l'enfant en cas de crise notamment).

La Communauté de communes réfléchit au fait qu'un assistant d'éducation employé par eux travaille à partir de la rentrée 2022 à l'école de Mont-Louis.

L'autre aide envisagée est de placer un agent de la Communauté chargé des médiathèques dès la rentrée d'avril dans les locaux de Mont-Louis. Cet agent pourrait être présent à proximité de la classe et proposer à long terme des animations autour des livres à des petits groupes d'élèves.

V) <u>Bilan des exercices évacuation</u>

L'exercice PPMS intrusion avec évasion est programmé pour le 14 mars à l'école de Saint Pierre. Un exercice d'alerte incendie est programmé aussi pour le 17 mars.

A l'école de Mont-Louis, les exercices sont reportés également en mars-avril.

Il faut prévoir une valise PPMS au Centre des Eclaireurs et à l'école de Mont-Louis.

VI) Actions pédagogiques réalisées et à venir

a. Projets 2ième trimestre:

	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2
Projets	-Ski de fond	Ski de fond	
sportifs	-Sortie raquettes à la journée	Yoga / étirements	

	-Projet jeux coopératifs (jeux sportifs et jeux de table) : 2 demi-journées, moins que prévu à cause du covid.	
Projets culturels et autres	-Projet Chorale avec GuillaumeProjet J.O: nous avons suivi les J.O et suivons maintenant les jeux paralympiques. Projet pluridisciplinaire: lecture, QLM vivant, QLM espace, écriture et langage oral (préparation d'exposés sur les différentes disciplines sportives)Projet école et cinéma: 1er film prévu le 11 mars, décalé à cause du covidFestival de l'aventure: projection d'un film expliquant le périple d'une famille parti à vélo de Chambéry jusqu'au SénégalWatty: intervention sur les écogestes	- Projet Chorale avec Guillaume. - Watty: 2 ^{ème} intervention - NOSTRAMAR: prévention sur la pollution marine -PORTE DISPARU: enquête sur la disparition d'un animal, l'écrevisse - Fréquentation régulière de la Bibliothèque du village - Festival de l'aventure: sur les traces du Petit Prince -semaine des mathématiques: MATHS EN FORMES du 7 au 11 mars dans la classe de CE2/CM1

b. Projets $3^{i\grave{e}me}$ trimestre :

	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2				
Projets sportifs	Avril : promouvoir le sport dans la vie de tous les jours en cumulant des petits cubes énergie GRAND DEFI VIVEZ BOUGEZ						
	-Hockey / Activités athlétiques -Escalade ? Attente de la réponse du CNEC -Natation -Rencontres USEP prévues en juin	- Cyclisme : poursuite de la séquence avec une sortie au lac de Matemale - Séquence de golf et rencontre organisée en juin au golf de Font-Romeu - Rencontres USEP : Mini olympiades à Estavar le 20 juin Maths en mouvement à Bourg-Madame le 17 mai -Natation séquence organisée à la piscine de Targasonne en mai-juin					
Projets culturels et autres	Sortie de deux jours à Leuca	te « Découverte du milieu marin » 9-10 mai					
	-Le 100° jour de classe : accueil des CP dans l'école pour partager un après- midi festif le jeudi 7 avril et des défis préparés par les élèves autour du nombre 100. Expositions des collections des élèves réalisées à la maison. -22 avril : LOOPS spectacle en catalan à Bolquère -Projet PNR (objectif découverte) : notre petit coin de jardin avec Réplique66 et Tambouilles et Vadrouilles : plantations dans la cour de l'école.	- Projet THEÂTRE « Choisissons nos parents » : 13 17 juin -Watty : 3ème intervention - Cinéma : - sorties des jeudis - vote du PRIX DU LIVRE VIVANT - Défi lecture CM/6ème : QUIZZ et écriture collaborative d'une histoire - Sciences qui de l'œut de la poule est arrivé e premier ? : création et utilisation d'une couve pour voir l'évolution d' œuf de poule jusqu'à la naissance du poussin1VILLAGE -PRESSE : écrire un journal					

VII) DIVERS

• MATERIEL DE SKI DE FOND CLASSIQUE :

Les skis de fond sont abimés ; il faut investir chaque année afin de renouveler le stock en utilisant le budget investissements. De plus, une farteuse a été achetée par la Communauté de Communes ; les skis seront entretenus en fin de saison.

• COÛT DES TRANSPORTS :

Les transports sont très coûteux pour une classe isolée. Un trajet coûte environ 150€ pour une classe et 180€ environ pour deux classes. Mme Lejanvre demande si le budget de transport des classes isolées de Mont-Louis et La Llagonne pourrait être réévalué. Mme Moquet répond qu'elle soumettra cette demande aux élus de la Communauté de communes.

ORGANISATION DU TEMSP MERIDIEN :

Sur le temps de cantine, certains parents constatent qu'il y a beaucoup de règles et que cela limite la liberté de chacun. Mme Rodriguez relate le fait que les parents comprennent qu'il y ait un cadre à respecter mais aimeraient que leurs enfants profitent pleinement de leur temps de pause. Notamment, ils aimeraient que seuls les enfants ne respectant pas le cadre soient sanctionnés. Mme Moquet a déjà rappelé et le fera de nouveau lors de la prochaine réunion que les sanctions doivent viser uniquement les enfants concernés.

Aussi, Mme Rodriguez insiste sur l'implication des animateurs et leurs initiatives agréables telles que la création de la table des copains (possibilité de manger en tête à tête avec un invité de son choix).

L'équipe enseignante rappelle également que les parents doivent soutenir les animateurs lorsque ceux-ci prennent le temps d'écrire un fait dans le cahier de liaison. S'il n'y a pas de cohésion, les enfants se permettent alors par la suite plus facilement d'être irrespectueux envers les animateurs. Le lien est fait chaque midi de 13h40 à 13h50 entre animateurs et enseignantes afin d'affirmer devant les élèves que toute décision est prise ensemble.